

# Que faire de ses déchets à COULANGES-SUR-YONNE ?

(28 mai 2015)

## ✓ Les sacs d'ordures ménagères



**Attention !**  
Changement des  
jours de collecte



Le Syndicat Mixte de la Puisaye ne fournit pas de bacs d'ordures ménagères. Chaque habitant s'équipe à sa convenance (sacs ou conteneurs).

Néanmoins, il est conseillé d'investir dans un bac normé (du même type que le bac à biodéchets), plus pratique et plus solide.



**ATTENTION :** choisir une autre couleur que le vert, réservé aux biodéchets.

**La collecte des déchets ultimes est maintenant réalisée le mercredi. Merci de sortir la poubelle la veille au soir.**

Il n'y a pas de collecte les jours fériés et la tournée du jour férié et des jours suivants de la semaine est décalée d'un jour, jusqu'au samedi, **soit pour les fériés restants de 2015, jours de collecte les jeudis 16 juillet et 12 novembre.**

## ✓ Les conteneurs du point recyclage par apport volontaire



La commune est dotée de 2 points de recyclage situés :

- rue de l'Eglise,
- rue des Grands Vergers, à gauche sur le parking et face à l'entrée du Proxi-marché.

Seuls les emballages, le papier et le verre doivent y être amenés.

**Tous les autres dépôts sont strictement interdits.**



## ✓ Le bac à biodéchets



Le Syndicat Mixte de la Puisaye a distribué à chaque foyer, un bac vert afin de collecter en porte-à-porte les biodéchets, c'est-à-dire la fraction fermentescible des déchets ménagers : déchets alimentaires, papiers et cartons souillés non recyclables en apport volontaire.

**ATTENTION :** aucun déchet extérieur au bac ne sera accepté.

## Déchetterie de Coulanges-sur-Yonne

La déchetterie est fermée les jours fériés

**Horaires d'ouverture d'été du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : 9 h à 12 h les mardi et jeudi - 14 h à 17 h le samedi**

### Carte magnétique

Vous n'avez pas encore retiré votre carte magnétique d'accès en déchetterie ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- aller à la déchetterie la plus proche de votre domicile : votre carte vous y attends peut être, autrement remplissez une fiche de demande auprès du gardien,
- faite une demande sur le site du Syndicat ([www.smpuisaye.fr](http://www.smpuisaye.fr), rubrique déchetterie) ou par mail en précisant vos coordonnées postales exactes : [jerecycle@smpuisaye.fr](mailto:jerecycle@smpuisaye.fr) ou au numéro vert : 0800 584 762.



**Besoin d'information ? Régler un problème ?**

► N° Vert 0 800 584 762

Du lundi au vendredi

8 h 30 – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h 00

[jerecycle@smpuisaye.fr](mailto:jerecycle@smpuisaye.fr)

[www.smpuisaye.fr](http://www.smpuisaye.fr)

